

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Test et Intégration** relevant de la Division Qualité et Intégration au niveau de la Direction des Systèmes d'Information/ Pôle Ressources.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences/DRH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Service Test et Intégration Division Qualité et Intégration Direction des Systèmes d'Information	-Chef de Service et assimilé, de formation Informatique, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Chef de Bureau de formation Informatique, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Informatique, Bac+3 minimum (licence ou équivalent), ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Connaissance de l'organisation et des métiers de la CNSS ; -Connaissance du système d'information de la CNSS ; -Maîtrise des langages informatiques et des techniques de conception et de développement informatique ; -Connaissance des techniques de maîtrise d'ouvrage informatique ; -Capacité à gérer des projets dans le respect du calendrier administratif et par degré de priorité ; -Capacité à poursuivre l'évolution technologique ; -Capacité à encadrer et superviser une équipe de travail ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité organisationnelle ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2021@cnss.ma** au plus tard le **18 JUIN 2021** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général